

CAPa Métiers de l'Agriculture Option Vigne et Vin

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole tiers de l'agriculture option Vigne et Vin est ouvert aux jeunes âgés de 16 ans ou sortant de 3ème. Cette formation permet une insertion professionnelle immédiate en tant qu'ouvrier viticole. Vous suivrez une formation théorique ; la taille pour vous présenter au Concours de taille de la Corporation des Vignerons de Champagne et également une formation pratique ; la conduite de chariot élévateur. Les apprentis bénéficient de cours au CFA (14 semaines) et de formation en entreprise (31 semaines ; 33 semaines).

Pré-requis

- Avoir 16 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription ou - Avoir terminé son cycle secondaire (sortie de 3ème) ou - Sortir de DIMA (avec découverte de la filière viti-vinicole) et avoir 16 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription

Objectifs

- Permettre l'apprentissage de compétences professionnelles - Permettre l'insertion professionnelle immédiate - Passer le diplôme de taille de la Corporation des Vignerons - Formation à la conduite du chariot élévateur avec délivrance d'une attestation - Ouvrir l'accès à un diplôme de spécialisation : Certificat de Spécialisation Tracteurs et Machines Agricoles (CS TMA) en 1 an - Ouvrir l'accès à un diplôme de niveau supérieur : Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole) Vigne et Vin en 2 ou 3 ans

Contenu

- Enseignements généraux : français, mathématiques, informatique, activités sportives et biologie du corps, histoire-géo, économie, éducation socio-culturelle - Enseignements professionnels : économie de l'entreprise agricole, biologie, chimie, mécanique, viticulture, œnologie, machinisme, atelier fer - Formations complémentaires: conduite des chariots élévateurs à conducteur porté et concours de taille

Infos pratiques

Période : Septembre - Juillet

Admission : Entretien individuel sur rendez-vous ou lors des journées portes ouvertes

Durée / Stage : 2 ans en alternance CFA/entreprise— 490 h centre/an sur 14 à 16 semaines + 31 à 33 semaines de formation entreprise (chez le maître d'apprentissage)

Rémunération : 25 % à 78 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation - 5 semaines de congés payés/an

Frais / Aides : Gratuit Dédommagement versé par le CFA (financé par le Conseil Régional Grand Est) couvrant une partie des frais de transport et d'hébergement, Fonds Social Apprentis.

Rejoignez nous

Suivez nous sur les réseaux sociaux

Contact

Site Oger : Lycée et Domaine 13 Rue d'Oger 51190 AVIZE

Site Mazagran : CFA et CFPPA 61 Avenue Mazagran 51190 AVIZE